

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mardi 3 avril 2018 à 19 h  
55, avenue Dupras**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement  
M. Richard Deschamps, M.B.A., conseiller de ville  
Mme Lise Zarac, conseillère de ville  
Mme Laura-Ann Palestini, conseillère d'arrondissement  
Mme Nancy Blanchet, conseillère d'arrondissement  
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement  
M. Serge Declos, conseiller d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

M. Benoit G Gauthier, Directeur d'arrondissement  
Mme Nathalie Hadida, Secrétaire d'arrondissement  
Mme Chantal Gagnon, Secrétaire d'arrondissement substitut

---

**10 - Ouverture de la séance**

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h .

---

**CA18 20 0120**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement en ajoutant le point suivant :

10.08.1 Félicitations – équipe Robotronix

Adoptée à l'unanimité.

10.02

---

**CA18 20 0121****Période de réponses et questions du public**

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

Questions posées par	Sujet de l'intervention	Suivi
M. Robert Cordner	Amendement de zonage refusé	
M. Vincent L'Espérance	Jardins communautaires - passage	Loisirs, sports, culture et développement social
Mme Ines Hernandez	Branches d'arbres nuisibles	Aménagement urbain
M. Jean-Yves Bilodeau	Lien pour cyclistes sur la rue Irwin État des pistes cyclables	Travaux publics
Mlle Eve Bilodeau	Nettoyage des pistes cyclables	Travaux publics
M. Peter Arella	Agrandissement de l'Octogone	

10.03

**CA18 20 0122****Félicitations à Christina Lemoyne-Elliott - championnat canadien de Karaté Canada**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations à Christina Lemoyne-Elliott, ainsi que ses deux coéquipières, qui ont remporté la médaille d'or en Kata à l'occasion du Championnat canadien 2018 de Karaté Canada qui a eu lieu à Halifax du 9 au 11 mars 2018.

De plus, le conseil félicite Christina pour sa médaille de bronze à l'épreuve de combat ou Kumité.

Adoptée à l'unanimité.

10.04

**CA18 20 0123****Félicitations aux athlètes du Club Jeune Aire LaSalle - médaille d'or Jeune Aire Distinction**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations à Anastasia Malyugin et Sarah Bouras qui ont remporté chacune une médaille d'or chez les 8-9 ans ainsi qu'à Erica Pernatozzi qui a remporté une

médaille d'or chez les 10-11 ans, lors de la compétition régionale Jeune Aire Distinction qui a eu lieu à LaSalle le 18 mars 2018.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

---

**CA18 20 0124**

**Félicitations à Luca D'Amato - médaille d'or au patinage de vitesse**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations à Luca D'Amato, du Club de patinage de vitesse Les Ailes d'or de LaSalle, qui a remporté une médaille d'or lors de la compétition au circuit Liliane Lambert qui a eu lieu à Montréal le 24 février 2018.

Adoptée à l'unanimité.

10.06

---

**CA18 20 0125**

**Félicitations aux équipes des Mystic All Stars - médaille d'or au championnat provincial**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations aux équipes Peach, Berry, Kiwi et Coconut qui ont remporté chacune une médaille d'or lors du championnat provincial de Cheerleading qui a eu lieu à Shawinigan, les 17 et 18 mars 2018.

Adoptée à l'unanimité.

10.07

---

**CA18 20 0126**

**Félicitations à Mme Norma Frederick et M. Reginald Frederick - 55e anniversaire de mariage**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations et meilleurs vœux à Mme Norma Frederick et M. Reginald Frederick qui célébreront leur cinquante-cinquième anniversaire de mariage le 23 avril 2018.

Que les souvenirs heureux que vous évoquez après cinquante-cinq ans de vie commune vous soient autant de promesses de bonheur pour l'avenir.

Adoptée à l'unanimité.

10.08

---

**CA18 20 0127**

**Félicitations à l'équipe Robotronix - compétition régionale FIRST**

Attendu que l'école secondaire Cavelier-De LaSalle est située sur la rue Centrale à LaSalle.

Attendu que l'équipe Robotronix, accompagnée de leur enseignant Stéphane Ikauno, s'est classée, le 17 mars 2018, en 14e position sur 50 équipes nord-américaines.

Attendu que l'équipe Robotronix de l'école secondaire Cavelier-De LaSalle a remporté la médaille d'or de la compétition régionale de robotique FIRST.

Attendu que l'équipe s'envolera pour Détroit, du 25 au 28 avril 2018, pour prendre part à la compétition mondiale de robotique FIRST avec plus de 400 autres équipes de partout autour du monde.

Attendu que l'équipe avait aussi remporté le prix «Innovation en contrôle» lors de la compétition québécoise BetaBot à l'automne 2017;

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations à l'équipe Robotronix de l'école secondaire Cavelier-De LaSalle qui a remporté la compétition régionale FIRST, de Finger Lake dans l'État de New York se qualifiant ainsi pour les mondiaux qui auront lieu à Détroit.

Adoptée à l'unanimité.

10.12

---

**CA18 20 0128**

**Condoléances - décès de M. Philippe Germain**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de M. Philippe Germain. M. Germain était le frère de Mme Lise Germain, bénévole depuis plusieurs années au sein d'organismes à LaSalle.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.09

---

#### **CA18 20 0129**

##### **Approbation du procès-verbal de la séance du conseil - 5 mars 2018**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 5 mars 2018.

Adoptée à l'unanimité.

10.10

---

#### **CA18 20 0130**

##### **Compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 28 février 2018**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accepter le dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 28 février 2018.

Adoptée à l'unanimité.

10.11 1182363019

---

#### **CA18 20 0131**

##### **Contrat à Cojalac - reconstruction sections de trottoirs sur différentes rues**

Considérant que les citoyens LaSallois sont en droit d'avoir des infrastructures routières sécuritaires et de bonne qualité;

Considérant que cet appel d'offres fait partie des contrats visés par la Loi 1 ou un décret adopté en lien avec la Loi 1;

Considérant que le plus bas soumissionnaire possède une licence conforme de la Régie du bâtiment;

Considérant que le plus bas soumissionnaire n'est pas inscrit au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA);

Considérant qu'une clause administrative protège la Ville si la situation juridique de l'adjudicataire est modifiée pendant les travaux;

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'autoriser une dépense totale de 1 788 232,62 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie pour la reconstruction de sections de trottoirs sur différentes rues de l'arrondissement, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Cojalac Inc., le contrat T.17-1730 à cette fin (soumission 509731), au prix de sa soumission, soit au prix total de 1 788 232,62 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1187151009

---

**CA18 20 0132**

**Contrat aux Entreprises J.Piccioni - transformation station de pompage en belvédère**

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'autoriser une dépense totale de 477 424,20 \$, taxes incluses, pour des travaux de transformation d'une station de pompage en belvédère, incluant des travaux de stabilisation en rive, parc riverain dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'octroyer à Les entreprises J. Piccioni inc., le contrat A.P.18-1753 à cette fin (soumission 532720), au prix de sa soumission, soit au prix total de 477 424,20 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1187151011

**CA18 20 0133****Contrat à Tessier Récréo-Parc - fourniture de jeux d'eau aux parcs Lawrence et Dalmany**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser une dépense totale de 241 431,40 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation de jeux d'eau aux parcs Lawrence et Dalmany dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'octroyer à Tessier Récréo-Parc Inc., le contrat A.P.18-1759 à cette fin (soumission 536173), au prix de sa soumission, soit au prix total de 241 431,40 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1187151013

---

**CA18 20 0134****Contrat à Terrassement Limoges et Fils - construction jeu d'eau au parc Lawrence**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'autoriser une dépense totale de 277 068,60 \$, taxes incluses, pour la construction d'un jeu d'eau au parc Lawrence dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'octroyer à Terrassement Limoges et Fils, le contrat A.P.18-1757 à cette fin (soumission 536094), au prix de sa soumission, soit au prix total de 277 068,60 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.04 1187151012

---

**CA18 20 0135****Contribution financière au Club Calac Richelieu LaSalle - programme Défi CALAC**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

D'accorder une contribution financière de 300 \$ à Le Club Calac Richelieu LaSalle inc. pour la réalisation du programme du Défi CALAC qui se tiendra à l'Aquadôme du 27 au 29 avril 2018.

Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des relations avec les citoyens, du greffe et des services administratifs.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1186818032

---

**CA18 20 0136**  
**Contribution financière aux Anciens de LaSalle - tournoi de hockey**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'autoriser les Anciens de LaSalle à tenir l'événement « Tournoi de hockey des Anciens de LaSalle » du 23 au 29 avril 2018.

D'accorder une contribution financière de 300 \$ pour la réalisation du programme souvenir de l'événement. Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des relations avec les citoyens, du greffe et des services administratifs.

D'autoriser la vente de boissons alcoolisées dans les estrades de l'aréna Jacques-Lemaire lors de cet événement, moyennant l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolisée ne soit servie ou vendue à des personnes mineures.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1186818034

---

**CA18 20 0137**  
**Contribution financière à Allion Home and School - album de la promotion 2017-2018**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 300 \$ à Allion Home and School pour la réalisation de l'album de la promotion 2017-2018. Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des relations avec les citoyens, du greffe et des services administratifs.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.07 1186818038



**CA18 20 0138****Contribution financière à l'Association musicale de LaSalle - achat de timbales**

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 2 000 \$ à l'Association musicale de LaSalle Inc. pour l'achat de timbales dans le cadre du volet « soutien aux nouveaux projets » de la Politique de reconnaissance des organismes de l'arrondissement.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.08 1185986001

---

**CA18 20 0139****Contribution financière à L'Avant-Scène de LaSalle - pièce de théâtre Le dîner de cons**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 1 800 \$ à L'Avant-Scène de LaSalle conformément à la Politique de soutien pour la réalisation de décors et d'accessoires pour la pièce « Le dîner de cons » présentée au Théâtre du Grand Sault du 3 au 6 mai 2018.

D'accorder une contribution financière de 300 \$ pour la réalisation du programme souvenir et d'une affiche de commanditaires. Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des relations avec les citoyens, du greffe et des services administratifs.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.09 1185986003

---

**CA18 20 0140****Contribution financière à la paroisse Madre dei Cristiani - réalisation du programme souvenir**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

De permettre à la paroisse Madre dei Cristiani d'organiser une fête paroissiale les 26 et 27 mai 2018 de 11 h à 22 h sur la rue Thierry, entre les rues Turley et Tétrault, et de tenir une procession le dimanche 27 mai 2018 à 15 h. La procession empruntera les rues suivantes: Thierry, Denise, Anita, Moreau, Chouinard, Hébert, Bernie, Robert, Lefebvre, Giguère, Lefebvre et église. La procession se fera sous le contrôle de la police.

La rue Thierry, entre les rues Turley et Tétrault, sera fermée à la circulation. Ce secteur sera fermé du vendredi au lundi midi. La paroisse devra informer par écrit les commerces affectés par cette fermeture.

D'accorder une contribution financière de 300 \$ pour la réalisation du programme souvenir de l'événement. Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des relations avec les citoyens, du greffe et des services administratifs.

La paroisse est autorisée, à cette occasion, à vendre de la nourriture, à tenir des jeux de tombola et manèges et à vendre des boissons alcoolisées moyennant l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. Les organisateurs devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolisée ne soit vendue ou servie à des personnes mineures. Les organisateurs devront respecter les règles d'hygiène lors de la préparation et la vente de nourriture. Le conseil encourage l'organisme à offrir des aliments santé selon la politique alimentaire de l'arrondissement de LaSalle.

D'autoriser la paroisse à tenir une loterie pour le paiement de certains travaux reliés à l'église moyennant l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.

La paroisse devra respecter toutes les normes prescrites par le Services incendies de Montréal.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.10 1186818029

---

#### **CA18 20 0141**

#### **Contribution financière au Salon du printemps de l'Association des artistes de LaSalle**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 600 \$ pour l'acquisition d'œuvres lors du Salon du printemps de l'Association des artistes de LaSalle qui se tiendra du 12 au 28 avril 2018.

De verser une contribution financière de 150 \$, incluant toutes les taxes si applicables, pour l'attribution de trois mentions de 50 \$ chacune aux œuvres primées lors de cet événement.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.11 1186818037

**CA18 20 0142****Conventions et soutien financier à 7 organismes - Alliances pour la solidarité**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 194 780,50 \$ à sept (7) organismes, pour la période et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales, au titre des Alliances pour la solidarité (VILLE-MTESS 2013-2018).

<b>Organismes</b>	<b>Projet et période</b>	<b>Montant</b>
Accueil pour immigrants et réfugiés du Sud-Ouest de Montréal Centre Prisme (A.I.R.S.O.M.)	Passerelle-Intégration	24 235,55 \$
Centre du Vieux-Moulin	Le Moulin Bus à la rescousse des aînés isolés	27 959,94 \$
Corporation L'Espoir	Accompagnement de personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme sévère avec multi-handicaps associés	13 421,93 \$
Destination Travail	Clinique mobile	17 400,00 \$
Destination Travail	École de milieu LaSalle	11 092,50 \$
Maison des jeunes de LaSalle	Bien vivre dans mon milieu	42 001,98 \$
Nutri-Centre	Balade alimentaire+ de LaSalle	41 234,52 \$
La Radio communautaire de LaSalle	Les ondes d'aide à exclusion	17 434,08 \$

D'approuver les projets de conventions entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer ces conventions.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

Adoptée à l'unanimité.

20.12 1186818028

**CA18 20 0143**

**Convention et contribution pour la gestion de la piscine Riverside - Association récréative du parc Riverside**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'autoriser la signature de la convention à intervenir entre l'Association récréative du parc Riverside inc. et l'Arrondissement de LaSalle pour la gestion de la piscine Riverside pour les années 2018 et 2019.

D'accorder une contribution financière annuelle de 30 000 \$, incluant toutes les taxes si applicables, à cette fin.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer cette convention.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.13 1186818040

---

**CA18 20 0144**

**Participation au Grand Prix du Conseil des arts de Montréal**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'autoriser une dépense de 625 \$ pour la participation de l'arrondissement de LaSalle au Grand Prix du Conseil des arts de Montréal qui se tiendra le 29 mars 2018.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1186818036

---

**CA18 20 0145**

**Société canadienne du cancer - campagne de souscription 2018**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'entériner la décision de permettre à la Société canadienne du cancer de vendre des jonquilles dans les bâtiments municipaux dans le cadre de sa campagne de souscription 2018.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1185212001

---

**CA18 20 0146****Communauté grecque orthodoxe du Sud-Ouest - festival grec**

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

De permettre à la Communauté grecque orthodoxe de la région du Sud-Ouest de Montréal de tenir son festival grec au parc des Rapides les 6, 7 et 8 juillet 2018. En cas de pluie, l'activité sera remise aux 13, 14 et 15 juillet.

De permettre à l'organisme de vendre des boissons alcoolisées, sous réserve de l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux. Les boissons alcoolisées devront être servies dans des verres en plastique et les responsables devront s'assurer qu'aucune bouteille ou cannette ne soit présente sur le site. Les organisateurs auront l'entière responsabilité de s'assurer qu'aucune boisson alcoolisée ne soit vendue ou servie à des personnes mineures.

De permettre la vente de nourriture durant l'activité moyennant le respect de la réglementation de la Ville de Montréal sur les aliments. Les organisateurs devront respecter les règles d'hygiène lors de la préparation et la vente de nourriture. Le conseil encourage l'organisme à offrir des aliments santé selon la politique alimentaire de LaSalle.

De permettre l'installation des chapiteaux et des kiosques de ville sur le site. L'installation doit être faite par une firme spécialisée et conforme aux normes de sécurité.

De permettre l'utilisation d'un site d'affichage, selon les disponibilités, le tout devant être soumis pour approbation au préalable par la Direction des relations avec les citoyens, du greffe et des services administratifs.

Afin d'amoinrir l'impact sonore sur les résidants du quartier, les organisateurs doivent s'assurer que les boîtes de son soient tournées en direction du fleuve et que le niveau du son ne soit pas abusif.

Les organisateurs sont encouragés à prendre les moyens pour amoindrir la quantité de déchets générés par le Festival en offrant la possibilité de récupération des matières recyclables.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1186818031

**CA18 20 0147**

**Transports du Québec - tronçon de la Route verte dans l'arrondissement**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

De confirmer au ministère des Transports du Québec que les dépenses d'entretien du tronçon de la Route verte dans l'arrondissement de LaSalle totalisent 126 550 \$ pour l'année 2017.

De confirmer que la piste cyclable du boulevard LaSalle a une longueur de 7,9 kilomètres et que son accès est libre et gratuit.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1186818035

---

**CA18 20 0148**

**Table de concertation des aînés de LaSalle - Le Défi Pierre Brise-Bois**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'autoriser la Table de concertation des aînés de LaSalle à tenir l'événement « Le Défi Pierre Brise-Bois » le dimanche 10 juin 2018 sur la piste cyclable du boulevard LaSalle, entre les avenues Gérald et Orchard.

D'autoriser les dérogations réglementaires requises au déroulement de l'événement.

Adoptée à l'unanimité.

30.05 1186818033

---

**CA18 20 0149**

**Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys - Grand Défi**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'autoriser la tenue du Grand Défi de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys le samedi 14 avril 2018 sur le territoire laSallois.

Adoptée à l'unanimité.

30.06 1186818039

**CA18 20 0150****Paroisse Madre dei Cristiani - procession du Vendredi saint**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser la paroisse Madre dei Cristiani à tenir une procession le 30 mars 2018 à 19 h 30 à l'occasion du Vendredi saint. Les rues ne sont pas fermées à la circulation.

Cette procession doit être sous le contrôle de la police.

D'accorder la permission de vendre des rameaux le dimanche 25 mars 2018 à l'occasion du dimanche des Rameaux et de vendre des roses le dimanche 13 mai 2018 à l'occasion de la fête des Mères.

Adoptée à l'unanimité.

30.07 1186818030

---

**CA18 20 0151****Nomination du comité préparatoire des séances du conseil - mai à août 2018**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

De nommer mesdames les conseillères Nancy Blanchet et Josée Troilo pour siéger au comité préparatoire des séances du conseil pour la période de mai à août 2018.

Adoptée à l'unanimité.

30.08 1182365010

---

**CA18 20 0152****Nomination de la mairesse d'arrondissement suppléante - mai à août 2018**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

De nommer madame la conseillère Laura-Ann Palestini pour agir à titre de mairesse d'arrondissement suppléante pour les mois de mai, juin, juillet et août 2018.

Adoptée à l'unanimité.

30.09 1182365009

---

**CA18 20 0153**  
**Reddition de comptes**

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés, la liste des virements budgétaires pour la période du 24 février au 20 mars 2018, ainsi que la liste des factures non associées à un bon de commande pour février 2018.

Adoptée à l'unanimité.

30.10 1183035004

---

**CA18 20 0154**  
**Avis de motion - règlement d'emprunt pour la réfection de différents bâtiments**

Avis de motion est donné par Mme la conseillère Josée Troilo de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un règlement autorisant un emprunt de 970 000 \$ pour la réfection de différents bâtiments dans l'arrondissement de LaSalle et abrogeant le règlement LAS-0114.

40.01 1182365008

---

**CA18 20 0155**  
**Présentation règlement d'emprunt - réfection de différents bâtiments**

Présentation par madame la conseillère Josée Troilo d'un projet de règlement remplaçant un règlement qui a déjà été adopté en février 2018. Toutefois, en raison d'un amendement législatif au niveau provincial, la tenue de registres dans le cas de règlements d'emprunts passe de deux à cinq jours pour l'arrondissement de LaSalle. Il est donc nécessaire de recommencer le processus d'adoption réglementaire afin de tenir un nouveau registre qui aura lieu du 23 au 27 avril 2018 de 9 h à 19 h. Il est à noter qu'aucune modification n'a été apportée au règlement précédemment adopté.

40.02

---

**CA18 20 0156**  
**Adoption du second projet de règlement P.2098-LAS-192**

Attendu qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 28 mars 2018 à 19 h ;

Attendu qu'aucune modification n'a été apportée au premier projet de règlement,

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :



D'adopter le second projet de règlement portant le numéro P.2098-LAS-192 intitulé « *Règlement amendant le règlement de zonage n° 2098 afin de simplifier le processus pour la tenue de ventes-débarras, d'étendre la période d'entreposage et de stationnement d'équipement de récréation et d'autoriser les escaliers ouverts donnant accès au sous-sol d'un bâtiment pour les classes d'usage « commerce » et « industrie »* » et de publier l'avis annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum.

Adoptée à l'unanimité.

40.03 1182363012

---

### **CA18 20 0157**

#### **Adoption du premier projet PPCMOI - bâtiment bifamilial aux 7642 et 7644 rue Centrale**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'adopter, en vertu du règlement numéro LAS-0041 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (P.P.C.M.O.I.), le projet de résolution visant à autoriser, malgré les articles numéros 3.5.1, 3.5.4.1 et 6.1.5.1 du règlement de zonage numéro 2098, l'occupation de l'ensemble du bâtiment situé aux 7642 et 7644, rue Centrale, à des fins d'habitation de type "bifamiliale - h2" sans aucune case de stationnement (PP-14).

CONSIDÉRANT la procédure régissant l'approbation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble prévue à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, L.R.Q., c-A-19.1;

CONSIDÉRANT le règlement numéro LAS-0041 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de LaSalle adopté le 18 décembre 2008 (CA08200508);

1. Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

#### **SECTION I – TERRITOIRE D'APPLICATION**

1. La présente résolution s'applique au bâtiment portant les numéros civiques 7642 et 7644 de la rue Centrale.

#### **SECTION II – AUTORISATION**

2. Malgré la réglementation d'urbanisme applicable au bâtiment visé à l'article 2, l'occupation à des fins de bâtiment de type « bifamilial – h2 » sans aucune case de stationnement est autorisée aux conditions spécifiées dans la présente résolution.

À ces fins, il est permis de déroger aux articles 3.5.1, 3.5.4.1 et 6.1.5.1 du règlement de zonage n° 2098 de l'arrondissement de LaSalle et les prescriptions relatives aux Plans d'implantation et d'intégration architecturale (LAS-0014) ne s'appliquent pas.

#### **SECTION III – USAGES**

3. Le territoire peut être occupé par de l'habitation de type « bifamilial – h2 » sans aucune case de stationnement.

**SECTION IV – DÉLAI DE RÉALISATION**

4. Les travaux autorisés par la présente résolution doivent débiter dans les soixante (60) mois suivant l'entrée en vigueur de la présente résolution. Si ce délai n'est pas respecté, l'autorisation qui fait l'objet de la présente résolution sera caduque et sans effet.

**SECTION V – DISPOSITIONS PÉNALES**

5. Toute personne qui occupe ou utilise une partie du territoire visé à l'article 2, en autorise l'occupation ou l'utilisation, ou érige ou permet l'érection d'une construction, en contravention à l'une des dispositions de la présente résolution commet une infraction et est passible de la pénalité prévue à l'article 7.

Quiconque contrevient à la présente résolution commet une infraction et est passible :

- a) S'il s'agit d'une personne physique :

Pour une première infraction, d'une amende de 100 \$ à 1 000 \$

Pour une deuxième infraction, d'une amende de 500 \$ à 1 500 \$

Pour toute infraction subséquente, d'une amende de 1 000 \$ à 2 000 \$

- b) S'il s'agit d'une personne morale :

Pour une première infraction, d'une amende de 300 \$ à 2 000 \$

Pour une deuxième infraction, d'une amende de 1 200 \$ à 2 000 \$

Pour toute infraction subséquente, d'une amende de 2 000 \$ à 4 000 \$

**SECTION VI – ENTRÉE EN VIGUEUR**

6. La présente résolution entre en vigueur conformément à la loi.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1182363018

**CA18 20 0158****Dérogation mineure - construction d'une école primaire sur la rue Jean-Chevalier**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure (DM3001401746), en vue de l'émission d'un permis de construction (CO3001292759), afin de permettre la construction d'un second bâtiment principal institutionnel d'enseignement (école primaire) sur le même terrain qu'un autre bâtiment principal institutionnel d'enseignement (C.É.G.E.P.), soit sur une partie du lot numéro 2 926 457 (à l'angle des rues Jean-Chevalier et Lapierre), alors qu'en vertu du règlement de zonage no 2098, chaque bâtiment principal doit être construit sur un lot distinct.

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle à ce qu'une opération cadastrale soit effectuée au maximum trois (3) mois après l'entrée en vigueur du *Règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de la Ville de Montréal numéro 17-055*, afin que l'école primaire puisse être érigée conformément sur un lot distinct.

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1182363025

**CA18 20 0159****Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De réunir pour adoption les points 40.06 à 40.9.

D'adopter les points 40.06 à 40.09.

Adoptée à l'unanimité.

40.00

---

**CA18 20 0160****P.I.I.A. - modification de la façade principale aux 7567-7569 boul. LaSalle**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission d'un permis de transformation (TR3001390487) d'une habitation bifamiliale située aux 7567 et 7569, boulevard LaSalle, les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'aménagement et d'intégration architecturale n° LAS-0014, afin de permettre la modification de la façade principale.

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1182363021

---

**CA18 20 0161****P.I.I.A. - construction d'un portique d'entrée et d'un garage au 155 - 6e Avenue**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission d'un permis d'agrandissement (AG3001384668), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'aménagement et d'intégration architecturale n° LAS-0014, afin de permettre la construction d'un portique d'entrée et d'un garage attenant à une habitation unifamiliale située au 155, 6<sup>e</sup> Avenue.

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1182363022

---

**CA18 20 0162**

**P.I.I.A. - remplacement d'une partie du revêtement extérieur au 400 avenue Lafleur**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission d'un permis de transformation (TR3001371728), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'aménagement et d'intégration architecturale n° LAS-0014, afin de permettre le remplacement d'une partie du revêtement extérieur des murs d'un commerce situé au 400, avenue Lafleur.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1182363023

---

**CA18 20 0163**

**P.I.I.A. - agrandissement et ajout de fenêtres au 1010 boul. Shevchenko**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission d'un permis de transformation (TR3001382350), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'aménagement et d'intégration architecturale n° LAS-0014, afin de permettre l'agrandissement et l'ajout de fenêtres d'un commerce situé au 1010, boulevard Shevchenko.

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1182363024

---

**CA18 20 0164**

**Compensation monétaire pour fins de parcs - construction d'un bâtiment sur le boulevard Shevchenko**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'accepter une compensation monétaire pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement, au montant de 66 483,62 \$ pour la demande de permis (3001321542) visant la construction d'un bâtiment de type «multifamilial» sur le lot numéro 6 127 461 (boul. Shevchenko).

Adoptée à l'unanimité.

40.10 1182363027

---

**CA18 20 0165****Refus - amendement au règlement de zonage 2098**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

De refuser la demande d'amendement au règlement de zonage numéro 2098 concernant l'aménagement de deux (2) logements au sous-sol de trois (3) quadruplex situés aux 37, 8<sup>e</sup> Avenue, 11, 9<sup>e</sup> Avenue et 113-115, 9<sup>e</sup> Avenue.

Adoptée à l'unanimité.

40.11 1182363015

---

**CA18 20 0166****Certificats d'occupation du domaine public - février 2018**

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'entériner la délivrance des certificats d'occupation du domaine public par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises pour le mois de février 2018.

Adoptée à l'unanimité.

40.12 1182363020

---

**CA18 20 0167****Stationnement réservé pour personnes handicapées - rue Thierry**

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'installer un espace de stationnement réservé pour personnes handicapées le plus près possible de la résidence suivante :

1502, rue Thierry

Les nouvelles dispositions deviendront effectives lorsque les signalisations auront été installées.

Adoptée à l'unanimité.

40.13 1187151008

---

**CA18 20 0168****Stationnement réservé pour personnes handicapées - boulevard LaSalle**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'installer un espace de stationnement réservé pour personnes handicapées le plus près possible de la résidence suivante :

9099 boul. LaSalle

Les nouvelles dispositions deviendront effectives lorsque les signalisations auront été installées.

Adoptée à l'unanimité.

40.14 1187151010

**CA18 20 0169****Décisions déléguées soumises par la division des ressources humaines**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la division des ressources humaines, de la Direction des relations avec les citoyens, greffe et services administratifs.

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1186456004

**Dépôt de documents**

60.01

**CA18 20 0170****Suite de la période de questions**

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, il y a reprise de la période de questions.

<b>Questions posées par</b>	<b>Sujet de l'intervention</b>	<b>Suivi</b>
M. Francisco Moreno	Affichage	
M. Jean-François Racine	Poubelles-duos – avenue Dollard Avis publics	Travaux publics
M. Yves Daoust	Affichage	
Mme Sonja Susnjar	Affichage – commerces sur le boul. LaSalle	

**CA18 20 0171**  
**Levée de la séance**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

De lever la séance à 20 h 20

Adoptée à l'unanimité.

70.01

---

---

Manon Barbe  
Mairesse d'arrondissement

---

Nathalie Hadida  
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

---

Manon Barbe  
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 mai 2018.